



FORMATION ET ENSEIGNEMENT PRIVÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Aux enseignants du 1^{er} degré

Réformer les rythmes scolaires ? Oui, c'est possible !

Nous avons été nombreux en 2008 à déplorer le train de réformes qui a affecté le premier degré et parmi elles le passage uniforme à la semaine de 4 jours¹. Les suppressions d'emplois massives devaient venir ensuite compléter un tableau quelque peu désastreux. Nous nous sommes mobilisés pour réclamer une « autre Ecole » jusqu'au succès de la journée du 27 septembre 2011.

Cette « autre Ecole », c'est-à-dire une Ecole plus respectueuse des élèves qui réussissent le moins bien et plus respectueuse de ses personnels, notre organisation l'a prônée alors et la prône encore. C'est dans cet esprit qu'elle a participé à la Concertation sur l'Ecole, préalable à la Refondation annoncée, à partir de juin 2012.

La question des rythmes scolaires était alors posée et elle était portée par une grande majorité des acteurs concernés par l'Ecole. Les attentes étaient en effet très fortes. Mais les plus lucides de ces acteurs savaient qu'il allait falloir un grand courage politique pour mener une réforme en ce domaine et la conduire à son terme. Ils pensaient très certainement à tous les reculs qui s'étaient opérés par le passé chaque fois qu'une réforme avait été envisagée. Ce qui se déroule aujourd'hui leur donne hélas raison.

Notre organisation a soutenu la réforme sur les rythmes scolaires dès son origine même si elle lui apparaissait trop modeste et imprécise car c'était enfin un premier pas effectué pour que l'école « colle » davantage aux besoins des enfants accueillis. Depuis, un certain nombre de précisions ont été apportées et la réforme a été adoptée pour être mise en œuvre.

Cette mise en œuvre soulève nombre d'interrogations et de craintes. Nous n'y sommes pas insensibles et nous avons d'ailleurs constamment indiqué qu'une réforme sur les rythmes ne pouvait s'instaurer sans le concours des personnels et en premier lieu des enseignants et avoir pour effet de dégrader leurs conditions de travail.

Certaines difficultés constatées lors de la mise en œuvre de la réforme et d'autres, supposées ou imaginées, offrent un moyen facile à ceux qui par confort personnel ne veulent rien changer, niant ainsi l'intérêt des enfants, et donnent aux détracteurs de la réforme le moyen facile de démontrer qu'il est urgent de tout arrêter.

¹ Nous trouverons des défenseurs de la semaine à 4 jours, bien entendu... Mais les études sérieuses démontrent qu'elle ne favorise pas les élèves qui ont le plus besoin de notre concours. Nous constatons d'ailleurs que le résultat des évaluations des élèves qui ont démarré leur scolarité obligatoire en 2008 s'est dégradé.

Nous, nous affirmons au contraire qu'elle a un sens car nous faisons le pari qu'elle aura un effet positif en termes d'apprentissages. La réduction du temps post méridien permet d'allonger la matinée, moment que nous savons désormais être le plus favorable aux apprentissages. Et cela, est attesté par le témoignage de ceux qui exercent dans une école ayant déjà mis en place la réforme.

De plus, elle concourt à réduire la lourdeur de la journée de classe, tant des élèves que des enseignants. Elle offre également la mise en place de temps d'activités périscolaires financés par les fonds d'amorçage en faveur de tous les élèves, enseignement public et enseignement privé confondus, quelle que soit la commune d'origine.

Nous aurions bien évidemment préféré la révision immédiate des programmes, en lien avec la réforme des rythmes. Mais elle est engagée et l'avis des enseignants est bel et bien requis².

Toutefois, nous n'ignorons pas qu'il existe ici ou là :

- une insuffisance de dialogue avec les personnels,
- une coopération souvent insuffisante avec les collectivités territoriales ou le refus de celles-ci de considérer comme partenaire à part entière ces mêmes établissements,
- une insuffisance de moyens pour le temps péri-éducatif de l'enfant,
- des exigences particulières de certains responsables locaux de l'enseignement privé vis-à-vis des enseignants,
- une diffusion d'informations contradictoires ou erronées...

Vous serez donc peut-être tenté(e) le jeudi 5 décembre de suivre l'appel à la grève qui a été lancée par certaines organisations de l'enseignement public pour essayer d'attirer l'attention sur les points susmentionnés ou d'autres encore. Si tel est le cas, sachez que nous comprenons cette démarche.

Pourtant, nous avons décidé de ne pas la soutenir par un appel à suivre le mouvement lancé pour le 5 décembre prochain. Ce qui sera au cœur de cette journée, c'est le rejet de la réforme ou un appel à une autre réforme, ce qui revient au même car c'est la condamnation, et pour longtemps, de toute idée de modification des rythmes scolaires. Surtout, ne nous leurrions pas à ce sujet.

Nous aurions pu choisir la facilité en lançant un appel qui aurait probablement recueilli de la sympathie. Il aurait été tellement facile d'utiliser le climat actuel qui déstabilise, inquiète et insécurise pour faire monter la colère et l'exaspération. Mais faisant cela, comment aurions-nous pu revenir ensuite vers les personnels, vers vous, pour défendre nos valeurs et nos convictions ?

Nous exécrons la démagogie et préférons vous inviter à vous battre pour une mise en place réussie de la réforme en cours. La Fep-CFDT, sur ce plan, est à vos côtés, soyez-en assurés ! N'oublions pas que le problème, ce n'est pas la réforme et que sa mise en œuvre, si elle est bien pensée, ne génère pas automatiquement de la résistance, de la pression, de l'insatisfaction. Il est temps d'entendre les acteurs pouvant témoigner en ce sens.

² C'est aussi la réforme sur les rythmes scolaires qui permet aux enseignants du 1^{er} degré de bénéficier de l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves. C'est sans doute trop peu mais c'est néanmoins la reconnaissance que les professeurs des écoles assument, au-delà du face à face pédagogique, de multiples autres tâches.